



COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 JUILLET 2017

PRÉSENCE

L'an deux mille dix-sept, le 7 du mois de juillet à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 30 juin 2017, s'est réuni sous la présidence de Gérard FAURÉ, Maire.

Étaient présents : Laure COSTANTINI, Pierre DANOS, Marie-Josée DARRÉ, Nicolas DESTIEUX, Jeanine LAIRLE, Muriel LEBOURGEOIS, Éric MENON, José SIMORRE.

Excusé : Thierry BIRAN et Yves-Marie CORFA.

Pierre DANOS a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h40

ORDRE DU JOUR

- Virement crédits
- Subventions exceptionnelles
- Panneaux de signalisation
- Questions diverses

VIREMENT CRÉDITS

Nous avons été obligé d'annuler un titre du fait d'un changement de nom d'un créancier dans la section recettes de fonctionnement : France Télécom devenu Orange. Une opération d'ordre doit être réalisée d'un montant de 292 €.

- **9 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre.**

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Deux demandes de subvention sont arrivées en mairie.

Syndicat de défense de l'ail violet de Cadours : après le label AOC, le syndicat souhaite obtenir le label européen AOP et demande une subvention auprès des mairies du territoire de production.

Il est proposé de voter pour une subvention de 50 € (**à titre exceptionnel cette année**).

- **7 voix pour, 1 abstention, 1 voix contre.**

Les jeunes agriculteurs de cinq cantons sollicitent une subvention pour budgétiser la mise en place de la manifestation Gascogne Agri qui aura lieu à Gimont les 26 et 27 août. Le but est de promouvoir l'agriculture au plan local.

Il est proposé de voter pour une subvention de 100 € pour soutenir cette manifestation (**à titre exceptionnel cette année**).

7 voix pour, 2 abstentions, 0 voix contre.

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Les devis n'ont pas encore été reçus pour un panneau route barrée, un panneau voie sans issue (sauf piétons et vélos) ainsi qu'un panneau « grande bordé » qui a été détérioré par l'épareuse. Les entreprises vont être relancées.

QUESTIONS DIVERSES

Des renseignements vont être pris pour effectuer un métrage et un nommage des habitations de la commune.

Les travaux du cimetière sont en cours, l'entreprise est en train de mettre en place l'ossuaire. Une attente de devis est en cours pour la rambarde du mur nord.

Un compte rendu des conseils d'école tenus à Noilhan les 23 juin et 4 juillet est réalisé. Le passage à la semaine de 4 jours a été voté, les nouveaux horaires seront 9h – 12h et 13h30 – 16h30.

FIN DE SÉANCE 22H20
